



ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ ᓄᓇᓂᓪ
Nunavut Maligaliurvia
Legislative Assembly of Nunavut
Assemblée législative du Nunavut

COMMUNIQUÉ

Démission du député de Nattilik

IQALUIT, Nunavut (le 22 février 2010) - Enuk Pauloosie, député de Nattilik à l'Assemblée législative, a annoncé sa décision de démissionner de son siège de député à l'Assemblée législative. Cette démission prend effet immédiatement.

Conformément à la *Loi sur l'Assemblée législative et le Conseil exécutif*, monsieur Pauloosie a formellement transmis sa décision par écrit au président de l'Assemblée en date du 22 février 2010. L'article 38 de la *Loi électorale du Nunavut* prévoit qu'une élection complémentaire doit être tenue « dès que les circonstances le permettent, mais en aucun cas plus de six mois après la date à laquelle le siège est devenu vacant. »

« Je prévois que la date de l'élection complémentaire sera annoncée très rapidement. Les résidents de Gjoa Haven et de Taloyoak recevront des informations détaillées de la part d'Élection Nunavut à ce sujet, » a déclaré le président de l'Assemblée, James Arreak.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

John Quirke
Greffier de l'Assemblée législative
Tél. : (867) 975-5000